

Pourquoi développer l'éolien ?

L'éolien est une des clefs de la transition énergétique Française. C'est pourquoi la Loi de la Transition Énergétique pour la Croissance Verte de 2015 fixe à 32% la part des énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie d'ici 2030.

Avec ce projet, nous contribuons à atteindre les objectifs nationaux et à la lutte contre le réchauffement climatique. La production d'électricité renouvelable par une éolienne moderne permet l'économie de **2 000 tonnes de rejet de CO₂ par an.**

Un projet aux multiples avantages



Contribution du territoire à la Transition Énergétique

Une production locale d'énergie renouvelable



De l'activité économique et de l'emploi

Des entreprises locales et régionales sollicitées pour les travaux publics, l'ingénierie, la maintenance/ exploitation, etc.



Retombées économiques durables au niveau communal

Des ressources nouvelles pour financer des équipements et des services pour tous les habitants



Vous pourrez trouver toutes les réponses aux questions fréquemment posées sur l'éolien dans les documentations de l'ADEME (agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), en particulier dans la brochure « **l'éolien en 10 questions** »

Qui sommes-nous ?

Valeco est une société spécialisée dans le développement, le financement, la réalisation, l'exploitation et la maintenance de centrales de production d'énergies renouvelables, en France et à l'international.

C'est un interlocuteur privilégié pour tous les élus, citoyens, propriétaires fonciers, investisseurs, qui souhaitent apporter leur contribution pour un avenir énergétique durable. Fondée en 1989, la société est basée à Montpellier et fait partie du Top 10 des exploitants sur le marché Français.

Valeco est aujourd'hui intégré au groupe EnBW, l'un des tous premiers énergéticiens européens. Ce groupe est leader dans la production, distribution et fourniture d'énergie avec plus de 5 millions de clients et 20 milliards d'euros de Chiffre d'Affaires.

Contact

Vous avez des questions sur le projet éolien du Bois du Raz ?

N'hésitez pas à envoyer un e-mail ou écrire à l'adresse suivante :

Senda CHENITI, Cheffe de projet - sendacheniti@groupevaleco.com

Valeco - 30-32 Avenue du Général Leclerc - 92 100 BOULOGNE BILLANCOURT



www.groupevaleco.com

Lettre d'informations n°1
Mars 2021

PROJET EOLIEN DU BOIS DU RAZ

Parc Eolien de Cap Espigne (Hérault - 34)

Madame, Monsieur,

Valeco, producteur d'énergies renouvelables depuis plus de 25 ans vous communique aujourd'hui une lettre d'information dans le cadre du projet éolien en étude sur votre commune.

Cette première lettre d'information vous présente Valeco, les principales caractéristiques et étapes du projet en réflexion ainsi que les études en cours sur la commune.

Vous y trouverez également des informations concernant le mât de mesure de vent qui sera installé prochainement dans la zone d'étude du projet. C'est une étape primordiale afin de mesurer et caractériser le gisement éolien sur le site et également d'écouter l'activité des chauves-souris en altitude.

D'autres lettres d'informations suivront au fur et à mesure de l'avancée du projet. Vous pouvez également retrouver ces informations sur le site internet dédié au projet (<https://blog.groupevaleco.com/parceolienduboisduraz>) qui sera tenu à jour régulièrement.

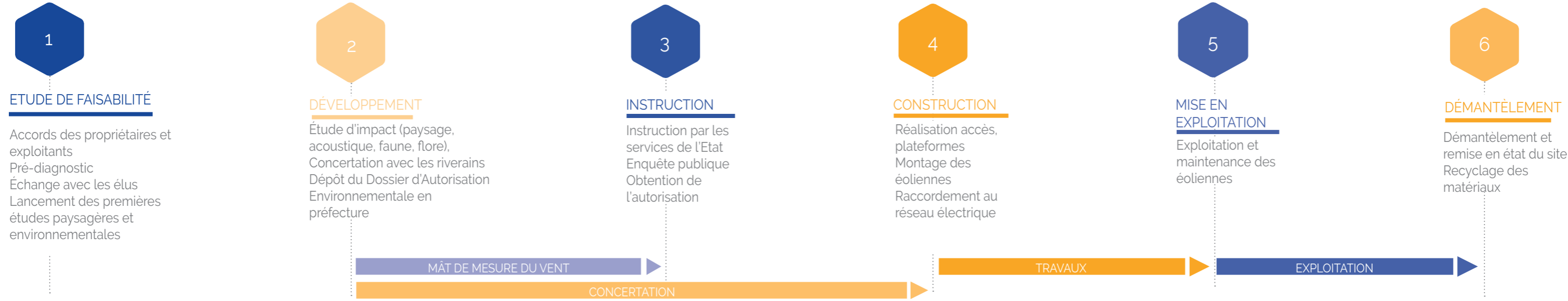
Je vous souhaite une bonne et agréable lecture.

Senda CHENITI, Chef de projets

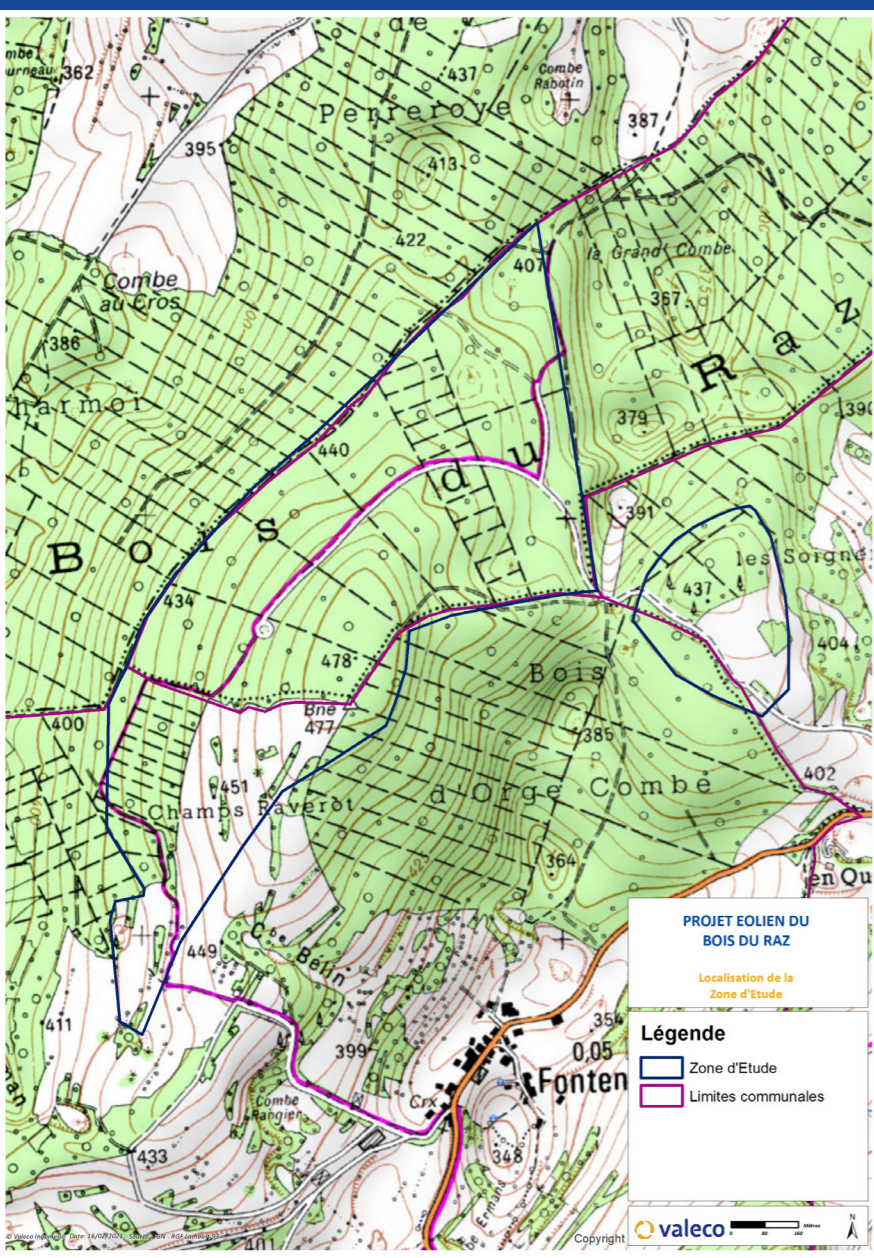


Les grandes étapes d'un projet éolien

Valeco est présent sur toutes les étapes du projet, de l'identification du site jusqu'au démantèlement des éoliennes. Les étapes clés sont détaillées ci-dessous :



Localisation du projet



Les études en cours

- L'étude environnementale**
Pendant un cycle biologique annuel, des spécialistes recensent les différentes espèces, enregistrent leur occupation du site et analysent les impacts potentiels du futur parc éolien. Le déroulement d'une étude naturaliste s'organise autour de 3 thèmes : les oiseaux, les chauves-souris, la flore et la petite faune. Cette étude est en cours.
- L'étude paysagère**
Elle prend en compte l'ensemble des lieux et monuments dotés d'un intérêt patrimonial, culturel ou environnemental jusqu'à 20 km de la zone d'études, de manière à évaluer les effets du projet sur le paysage. L'implantation des éoliennes s'appuiera sur les résultats de cette étude.
- L'étude acoustique**
Afin de déterminer le niveau sonore ambiant actuel et avec l'accord des habitants, des sonomètres ont été installés au niveau des habitations proches de la zone d'étude. Une simulation du bruit des éoliennes (émergence) permettra ensuite de choisir la technologie la plus adaptée et de s'assurer du respect de la réglementation française, qui impose que l'émergence soit inférieure à 5 décibels le jour et à 3 décibels la nuit.

Installation d'un mât de mesure

Un mât de mesure de vent sera prochainement installé dans la zone d'étude, sur la commune de Fontenotte. Il s'agit d'un pylône rouge et blanc en treillis d'acier, haubané et d'une hauteur totale de 120 m, qui intervient dans le cadre de l'étude du projet éolien.

Sa vocation est d'évaluer le profil de vent : c'est-à-dire connaître la vitesse et direction du vent moyen. C'est pourquoi, à différentes hauteurs, il est placé au total 5 anémomètres (appareils de mesure de la vitesse) et 2 girouettes (appareil de mesure de la direction du vent). 2 panneaux photovoltaïques assureront l'alimentation en électricité du mât. De plus, le balisage aérien (signal lumineux) sera placé au sommet conformément à la réglementation aérienne. Ce mât sera laissé environ 18 mois, afin d'obtenir les données sur l'ensemble des saisons.

Il permettra également de réaliser des écoutes en altitude pour analyser l'activité en hauteur des chauves-souris, dans le cadre des études du milieu naturel. Pour cela des micros seront installés par un bureau d'étude spécialisé durant toute la période d'activité de ces mammifères.

Mât de mesure

